



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES

Questionnaire aux candidats à l'élection législative, 1^{ère} et 2^{ème} circonscription des Yvelines, 11 et 18 juin 2017

Jean-Noël Barrot

Préambule

La famille est à la fois une affaire publique et une affaire privée. Elle est, suivant les termes du Code de l'action sociale et des familles, « une des valeurs essentielles sur lesquelles est fondée la société. C'est sur elle que repose l'avenir de la nation » (art R 112-1).

La famille remplit une fonction vitale dans la société, pour la pérennité, la formation et l'humanisation des personnes et leur insertion sociale. Elle a besoin de conditions favorables (économiques, sociales, culturelles ...) pour pouvoir la remplir. La famille est une affaire publique : ce qui soutient la famille est bon pour la personne et pour la société, ce qui l'affaiblit nuit à la personne et à la société.

La politique familiale vise à favoriser les conditions pour que la famille puisse remplir sa mission de cellule vitale de la société, à favoriser la solidarité et à affirmer publiquement la valeur de cet objectif.

Créer une famille demeure une aspiration profonde de la part des jeunes. Si, sous ce terme, il existe aujourd'hui plusieurs définitions et surtout depuis la loi « sur le mariage entre personnes de même sexe », les Associations Familiales Catholiques promeuvent la famille « durable » sous la forme du mariage d'un homme et d'une femme accompagnés de leurs enfants.

L'objet du présent questionnaire n'est pas de rentrer dans un débat philosophique mais de cibler des aspects pratiques qui concernent la famille pouvant lui nuire ou la favoriser et donc nuire ou favoriser la société.

Sur le périmètre de la 1^{ère} et de la 2^{ème} circonscription, **les AFC représentent 1500 familles comprenant environ 8000 personnes**. Nous ferons part des réponses de chaque candidat à nos adhérents pour les aider dans leur choix

Les informations et chiffres proviennent principalement de 2 brochures éditées par les AFC « Reconstruire la politique familiale » et « Sortir des coûts du Non Mariage » ainsi que de la brochure AFC « Elections 2017, Faites entendre la voix des familles ». <http://afc-france.org/elections-2017>

Vous pouvez répondre en insérant une croix dans la colonne « oui » ou « non » et ajouter votre commentaire le cas échéant.

ETHIQUE ET ECOLOGIE DE L'HOMME

DIAGNOSTIC

Il existe une incohérence à vouloir agir pour la protection des êtres vivants (au titre du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité) et à faire comme si l'être humain n'était lui pas toujours un être vivant. Nous considérons que la vie existe dès la conception et jusqu'à sa fin naturelle. Nous constatons aujourd'hui que l'Etat (par l'action du gouvernement, de l'Assemblée et des organismes de type Planning Familial) cherche à promouvoir systématiquement l'IVG comme solution en cas de grossesse non désirée ou difficile sans proposer d'autres solutions et tout en masquant les conséquences psychologiques réelles.

La tentation du surhomme est à l'œuvre dans nos sociétés occidentales et le trans-humanisme, son « homme augmenté » grâce aux NBIC (Nanotechnologie, Biotechnologie, Informatique, Cognitif), et son rêve, à la fois fou et dérisoire, d'immortalité, éternellement jeunes, beaux, intelligents, performants et heureux n'en est qu'un avatar. La prise de conscience écologique en tant qu'elle s'intéresse à une réalité naturelle et qu'elle refuse le tout technologique peut, à cet égard, être un point d'appui pour aider à poser des limites

ENJEUX

Face à cette volonté, il est nécessaire de rappeler que l'homme se reçoit et qu'il existe une nature humaine dont il doit, sauf à risquer des dérives dangereuses, tenir compte ce qui ne signifie pas que la technique est en soi mauvaise. Le respect, inconditionnel, de la vie de tout être humain serait-elle balbutiante déclinante, finissante, diminuée, perçue comme socialement « inutile »... doit, comme la dignité intrinsèque de tout être humain, être affirmé et réaffirmé, enseigné, témoigné, défendu... L'enjeu est de présenter un chemin de vie et de bonheur et non un fardeau impossible à porter.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
11	Etes-vous favorable à l'établissement d'un bilan des évolutions législatives sur l'avortement, à restaurer le délai de réflexion et à développer les études sur les facteurs de risque ?			Je considère, comme Emmanuel Macron, que l'accès à l'interruption volontaire de grossesse est un droit fondamental des femmes.
12	Etes-vous favorable à un accompagnement équilibré des femmes enceintes en détresse, lorsqu'elles s'adressent à des organismes de type Planning Familial, afin que systématiquement et de façon étendue, leur soient également présentées toutes les solutions d'accompagnement leur permettant de garder leur enfant ?			En plus d'être un droit fondamental, l'IVG est aussi un choix dont la difficulté ne doit pas être oubliée. Le planning familial doit être là pour accompagner dans la durée les femmes s'y adressant.
13	Etes-vous favorable à l'abrogation de la loi ayant créé un délit d'« entrave numérique à l'IVG» début 2017, et susceptible d'être appliqué à ceux qui disent par exemple « l'avortement est l'interruption d'une vie ».			Malgré la difficulté du choix de recourir à une IVG, je pense que ce dernier doit rester celui de la personne et de son entourage le plus proche. L'intervention de personnes extérieures n'est pas nécessairement souhaitable.
14	Vous engagez-vous à voter contre toute loi qui permette l'euthanasie ou le suicide assisté ?			Dans le cadre de l'action législative portée par la République en Marche, je ne prévois pas d'outrepasser le cadre défini par la loi Léonetti de 2005.
15	Vous engagez-vous à promouvoir un programme ambitieux (y compris financièrement) pour le développement des soins palliatifs ?			
16	Vous engagez-vous à abroger la loi Taubira ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe ?			Emmanuel Macron considère que cette loi est un enrichissement de ce qu'est la conception de la famille en France, qui n'enlève aucun droit aux couples de sexes différents.
16bis	A défaut, vous engagez vous pour une réécriture de la loi dite « Taubira » afin qu'elle puisse préserver la filiation père-mère-enfant et réserve l'adoption aux couples homme-femme			(Même commentaire que ci-dessus)
17	Vous engagez-vous à interdire l'adoption par des personnes célibataires ?			Je ne suis pas favorable à une modification de la loi actuelle qui régule l'adoption d'enfants par les personnes célibataires.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
18	Vous engagez-vous à interdire la GPA (gestation par autrui) demandée par des couples français y compris lorsqu'elle est réalisée en dehors du territoire français?			<p>Le programme que je défends n'entend pas légaliser la GPA. Seuls les enfants nés à l'étranger et n'ayant pas d'autre famille seront reconnus, conformément à la décision de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.</p> <p>Pour éviter que l'exception devienne la règle, la France lancera une initiative internationale pour lutter contre les trafics et la marchandisation des femmes liés au développement de la GPA dans le monde.</p>
19	Vous engagez-vous à vous opposer aux campagnes d'affichages choquantes à caractère sexuel ?			Si des campagnes contreviennent au cadre défini par la loi, je n'hésiterais pas à m'opposer à leur diffusion.

FAMILLE DURABLE

DIAGNOSTIC

Le nombre de divorces et de séparations après mise au monde d'enfants entraîne une précarisation des familles, une déstabilisation des enfants et une mise à contribution de la collectivité :

- 57% des familles mono parentales sous le seuil de pauvreté contre 22% de familles en couples
- 40% des enfants ne voit pas leur père plus d'une fois par an
- 70% des enfants en centre de redressement ont été privés de présence paternelle
- 65% d'augmentation de la délinquance des mineurs entre 1980 et 2000
- 5.82 Mds d'Euros consacrés par les départements à l'Aide Sociale à l'Enfance

ENJEUX

Il convient d'approfondir et proposer à l'ensemble des citoyens les spécificités fondamentales de l'amour humain. Il faut que l'ensemble de la société se réinvestisse dans l'approfondissement du mariage.

Pour se construire au mieux, un enfant a besoin d'un référentiel masculin et féminin.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
21	Acceptez-vous l'idée que la famille (basée sur le mariage d'un homme et d'une femme et des enfants) est la cellule première de la société et le meilleur lieu des apprentissages de la vie en société, de l'apprentissage de la différence ?			
22	Vous engagez-vous à aider à valoriser le "mariage durable" : - développer la préparation au mariage civil pour mieux faire comprendre les responsabilités des époux et mieux les préparer à accomplir leur mission de parents			
23	Vous engagez-vous à aider à valoriser le "mariage durable" : - accompagner les couples dans la durée, faire connaître et mieux reconnaître le conseil conjugal			
24	La pornographie est un fléau car elle donne une fausse image de l'acte sexuel et s'accompagne souvent de violences faites aux femmes. Etes-vous pour l'interdiction de l'accès libre à la pornographie sur internet et pour le maintien de l'interdiction des films à caractère pornographique aux moins de 18 ans ?			Les films à caractère pornographique sont déjà interdits aux moins de 18 ans et il est important, je crois, que cette interdiction perdure.

TRAVAIL

DIAGNOSTIC

Dans un contexte où les progrès fulgurants des nouvelles technologies d'information et de communication donnent le sentiment d'une grande liberté, voire d'une toute puissance les jeunes admettent le travail pour la reconnaissance sociale, financière, et le bien être qu'il procure, mais ont tendance à rejeter les contraintes qu'il comporte. 23% seulement des jeunes de la génération Z (nés dans les années 90) sont attirés par l'entreprise (Étude 2015 - Boson Project – BNP Paribas).

La génération précédente, très marquée par les années 1975-2005 (chômage de masse, faible croissance,...), cherche un maximum de sécurité pour préserver la culture du temps libre et du loisir promise par les Trente Glorieuses : 70% des Français encourageraient leurs enfants à devenir fonctionnaires si ceux-ci en manifestaient le désir (Sondage IPSOS 2011).

Paradoxalement, le travail est la promesse d'un accomplissement autant que le risque d'une difficulté dont il faudrait se préserver : un français sur deux se dit prêt à devenir indépendant, à condition de garder des éléments de protection liés au statut de salarié (assurance chômage,...) (Sondage IFOP 2016).

Le travail devient dès lors un sujet anxiogène, alors qu'il devrait être un lieu d'épanouissement personnel au service du Bien Commun.

Au quotidien, les évolutions rapides du monde du travail modifient sensiblement la vie personnelle et familiale : télétravail, entrepreneuriat, mode projet, hyper connexion, éléments constitutifs du contrat de travail (lieu, durée, hiérarchie – Rapport Mettling 2015).

Les parents qui décident d'arrêter de travailler pour éduquer leurs enfants perdent leur "employabilité" et ont de réelles difficultés à retrouver un emploi.

ENJEUX

Il y a lieu d'apaiser la conception du travail. Le travail doit être reconsidéré comme humanisant plutôt que comme asservissant.

Il y a aussi lieu d'accompagner la conciliation vie personnelle, vie familiale et vie professionnelle

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
31	Pour favoriser le libre choix pour les parents entre vie familiale et vie professionnelle, êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes : - favoriser la formation en cours de congé parental pour conserver son employabilité ?			Je considère que l'égalité femmes/hommes est une des fondamentaux de la vie économique, et la formation en cours de congé parental est un des éléments clés qui permettent aux parents de conserver leur employabilité.
32	- développer la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les parents qui ont choisi de s'arrêter de travailler pour éduquer leurs enfants ?			
33	- revenir aux 3 ans de congé parental pour l'un d'entre eux, jusqu'à l'entrée de l'enfant à l'école et laisser la liberté aux parents pour la répartition de ces 3 années ?			
34	Soutenez-vous le maintien d'une journée commune de repos, facteur de cohésion familiale et sociale, en proposant la réécriture de la loi Macron « Croissance et activité » de 2015 libéralisant le travail du dimanche ?			La réécriture de la loi « Croissance et activité » ne fait pas partie du programme que je défendrai. Beaucoup de familles sont déjà dans cette situation. C'est notamment mon cas, mon épouse est sage-femme à l'AP-HP et travaille un dimanche sur deux.

POLITIQUE FAMILIALE

DIAGNOSTIC

Régulièrement saluée pour expliquer le dynamisme de la démographie française, la politique familiale ne répond pourtant pas aux besoins des familles. Bien plus, les réformes conduites, souvent sous la forme d'ajustements purement comptables, au profit des mesures sociales, portent atteintes à sa cohérence et à sa stabilité dans le temps qui sont les conditions mêmes de son efficacité. Jusqu'en 2014, la France se caractérisait par un indice de fécondité (2,01 enfants par femme) qui plaçait la France, juste après l'Irlande, en tête des pays européens. Cet indice s'est fortement réduit en 2015 et 2016 puisqu'il n'était plus respectivement que de 1,96 puis 1,93.

La famille est une richesse dont la société ne peut se passer. Ce n'est pas un ensemble d'individus à assister. Pas d'enfants signifie pas de croissance et pas de retraites! La politique familiale, généreuse à sa conception, est devenue illisible, complexe, et d'une efficacité mitigée. Devenue sociale plutôt que familiale, elle ne traduit plus la reconnaissance de la Nation pour ceux qui ont des enfants.

ENJEUX

La politique familiale doit avoir pour effet de rétablir l'égalité de niveau de vie au sein de la société en reconnaissant son aspect universel et l'apport indispensable des familles à la nation.

Par sa politique familiale la nation reconnaît le rôle essentiel de la famille pour élever des enfants et en faire des adultes responsables, socialisés et utiles à la société.

Chaque famille doit percevoir des revenus dignes issus du travail de ses membres. Grâce à une politique fiscale familiale adaptée, l'impôt rétablit l'équilibre entre les familles avec enfants à charge et les autres contribuables.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
41	Vous engagez vous à promouvoir une politique familiale sur la longue durée en la distinguant bien de la politique sociale et fiscale?			L'inscription de la politique dans le temps long est un des objectifs principaux de notre projet de responsabilisation des élus. Comme la famille est une base fondamentale de notre société, la politique qui y est liée bénéficiera donc de ce point.
42	Vous engagez vous à favoriser l'éducation des enfants en restaurant des allocations familiales sans condition de ressources ?			L'éducation des enfants est une des priorités premières l'action de la République en Marche, et cette proposition est intéressante à ce sujet. Malheureusement, je ne peux pas plus m'avancer à son sujet à cette heure.
43	Vous engagez vous à favoriser l'éducation des enfants en instaurant une progressivité des allocations familiales en fonction de l'âge pour tenir compte de la variation des charges liées à l'éducation ?			(Même commentaire que ci-dessus)
44	Vous engagez vous à augmenter le plafond du quotient familial ou à en supprimer le plafonnement ?			L'augmentation du plafond du quotient familial est envisagée dans le projet de la République en Marche dans le but de mieux accompagner les familles. Sa suppression n'est pas à l'ordre du jour.
45	Vous engagez vous à favoriser l'éducation des enfants en créant un complément familial de retraite par capitalisation pour répondre à la difficulté des familles de se constituer une épargne suffisante pour préparer leur retraite			
46	Vous engagez vous à demander une étude d'impact approfondie et notamment à quantifier l'impact économique de chaque mesure ayant pour conséquence une individualisation de la fiscalité ou une individualisation de l'attribution des allocations. (imposition à la source, protection universelle maladie, ...).			L'évaluation des politiques publiques est un point clé du programme d'Emmanuel Macron. Elle doit permettre d'éclairer et d'objectiver la décision politique.

LAÏCITE

DIAGNOSTIC

Depuis la Révolution française, le concept de laïcité porte une histoire conflictuelle qui avait trouvé un relatif équilibre avec la loi du 9 décembre 1905. Celle-ci établit que la République assure la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes, ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. C'est le principe de séparation de l'Etat et de la religion, l'Etat devenant neutre à l'égard des confessions religieuses. Alors qu'il a toujours existé un courant anticlérical rejetant l'exercice de la religion dans la sphère de la vie privée, la montée de l'Islam en France a relancé la question de la laïcité. Les lois « sur les signes religieux dans les écoles publiques » (2004), « interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public » (2010), l'affaire de la crèche « Baby-Loup », montrent un transfert du principe de laïcité et de l'exigence de neutralité de l'Etat vers la société civile (et des agents du service public vers les usagers de l'espace public). On confond ainsi la laïcité avec la « sécularisation » de la société. Les partisans de cette « nouvelle laïcité » ne veulent plus seulement un Etat laïc, mais une société laïque, voire athée.

ENJEUX

Cette évolution vers une sécularisation de la société avec une laïcité conçue de manière extensive (s'imposant à tout individu hors de la sphère de l'intime) soulève de nombreuses questions. Elle impose des limites aux libertés de conscience et de culte, et à des libertés individuelles, qui n'existaient pas auparavant. Les conséquences sont nombreuses et sont susceptibles d'impacter l'éducation et la vie scolaire des enfants (aumôneries, programmes scolaires, cantine,...) mais aussi les subventions versées par les organismes publics (CAF, directions départementales, ministères, conseils départementaux et régionaux...) à la vie associative (mouvements scouts, associations de jeunes et de loisirs, activités de soutien à la parentalité...).

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
51	Vous engagez-vous à affirmer que la laïcité a pour objet de protéger la liberté de conscience et d'expression de ses convictions philosophiques ou religieuses, sous la seule réserve du respect de l'ordre public et des convictions d'autrui ?			Je partage l'opinion d'Emmanuel Macron qui donne comme objectif national de rétablir le véritable sens de la laïcité qui est source de liberté et non d'interdiction.
52	Vous engagez-vous à travailler à une redéfinition de la laïcité qui rejette ses 2 conceptions extrêmes à savoir le laïcisme et l'islamisme et qui rappelle l'importance des religions pour le lien social, la solidarité, la lutte contre l'exclusion et l'apport du dialogue interreligieux à la paix civile ?			Dans le cadre du programme que j'ai évoqué juste ci-dessus, toutes les dérives extrêmes sont à proscrire.
53	Soutenez-vous l'institution de l'enseignement du fait religieux au primaire et au collège en complément de l'Enseignement moral et civique ?			Il faut assumer son histoire. L'enseignement du fait religieux doit permettre de renforcer le respect de la laïcité et le dialogue interculturel.

EDUCATION ET ECOLE

DIAGNOSTIC

En France, 20 % des élèves rentrent en 6^{ème} sans bien comprendre ce qu'ils lisent. Les études triennales PISA de 2012 mettent en évidence les mauvaises performances de l'école française: 18ème sur les 34 pays de l'OCDE, elle a un des systèmes les plus inégalitaires, puisque seuls 7 pays sur 65 ont des résultats pour lesquels l'origine socio-économique pèse autant qu'en France. En revanche, elle est dans la moyenne haute de l'OCDE pour les dépenses par élève, essentiellement en raison du coût de son administration et de l'organisation générale.

Il est également noté une montée du phénomène de harcèlement entre élèves (10% de victimes), des tensions entre parents et enseignants avec une augmentation de la défiance, suscitée par des partis pris idéologiques (ABCD de l'égalité,...), des réformes successives mal acceptées (réforme du collège 2016, rythmes scolaires 2014,...), un moral des professeurs au plus bas, des élèves qui ne sont pas heureux à l'école, une incapacité à faire respecter la laïcité dans certains quartiers, une politique d'orientation des élèves inadaptée au marché du travail... L'école apparaît aujourd'hui en grande difficulté malgré les ambitions de « Refondation de l'école ».

De plus, sous prétexte de lutte contre les discriminations, l'état soutenant des associations "pro LGBT", participe à la déstabilisation affective des jeunes à un âge critique en leur diffusant des messages quasi pornographique

ENJEUX

Redéfinir le rôle de l'Ecole, ses missions, le rôle des parents, la place de l'Etat.

Les pères et mères sont les premiers et principaux éducateurs et doivent le rester, mais ils ne sont pas les seuls. L'Etat soutient les parents dans leur mission éducative, mais ne se substitue pas à eux. Les parents délèguent leur autorité parentale et demandent à l'école de transmettre les savoirs fondamentaux à leurs enfants (lire, écrire, compter), mais ils restent responsables de leurs enfants et sont investis auprès de l'école. L'enseignement ne peut se faire sans éducation pendant le temps scolaire. L'école ne peut tout faire et répondre à tous les maux ou tous les besoins de la société. Elle doit rester centrée sur sa mission d'enseignement et ne pas être transformée en outil de transformation de la société.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
61	Acceptez-vous l'idée que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et que l'Etat doit donc mieux promouvoir et mieux préserver la place des parents dans l'éducation de leurs enfants ?			
62	Considérez-vous que l'Education Nationale ne doit pas prendre la place des parents en ce qui concerne l'éducation affective et sexuelle des enfants et doit proscrire toute promotion en matière d'orientation sexuelle et notamment en faveur de la théorie du genre?			
63	Considérez-vous normal que la pilule du lendemain soit distribuée aux mineures sans information des parents ?			
64	Soutenez-vous l'organisation d'Etats Généraux de l'éducation pour aboutir à un diagnostic très largement partagé avant de penser à des solutions qui ne seraient qu'une énième réforme			Je suis favorable à l'idée d'organiser des Etats Généraux de l'éducation, tout en soulignant qu'ils ne sont pas une recette miracle qui permettrait d'aplanir ou de supprimer tous les blocages.
65	Etes-vous d'accord pour instiller de la subsidiarité à tous les niveaux du système scolaire : donner de l'autonomie aux rectorats, aux chefs d'établissements scolaires, aux professeurs ?			Dans l'éducation de demain que je souhaite, en accord avec le projet que je défends, les chefs d'établissements et leurs équipes auront davantage de liberté dans l'élaboration de leur projet pédagogique, en contrepartie d'une responsabilisation accrue et d'une évaluation plus régulière.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
66	Etes-vous d'accord pour investir dans la langue française, sa maîtrise, les nuances qu'elle permet, ses grands auteurs et ses grands textes, pour développer une culture commune, un sentiment d'appartenance à une nation permettant aussi de se comprendre soi-même et de comprendre l'autre de pacifier les relations et de diminuer la violence des rapports?			Dans les volets culturel et social du programme que je soutiens, la langue française est définie comme la matrice de notre culture. Elle est au coeur de notre rayonnement international et de l'action sociale que nous voulons conduire.

ESPERANCE

DIAGNOSTIC

Les Français expriment sous des formes multiples leur manque d'espérance. Alors que, pour leur avenir personnel, 56 % des Français sont optimistes, 67 % d'entre eux sont pessimistes pour l'avenir de la société française (sondage CSA de septembre 2015 pour BFM). Ce pessimisme traduit le manque d'espérance des Français. Il s'exprime par exemple par leur consommation de tranquillisants, réputée l'une des plus élevées du monde. Le manque d'espérance est en effet le facteur commun de nombre de pathologies individuelles et sociales. Il nuit aux relations entre les personnes qui n'ont plus de destin commun à partager. Il ouvre notamment sur le risque de repli sur des identités fragmentaires et le rejet de l'autre. L'espérance comme « sentiment de confiance en l'avenir » (Larousse) est au plus bas dans notre pays.

C'est l'incapacité à développer un horizon commun, à partir d'éléments largement partagés, qui nuit à la crédibilité de l'action politique et pèse sur la sérénité de notre société.

ENJEUX

Il s'agit donc de rendre confiance en un avenir commun à partir duquel pourra se développer la foi dans son pays et la fierté d'appartenance.

En même temps, il s'agit de définir et d'adapter aux problématiques du temps présent les mécanismes de solidarité, dans le but principal de protéger chacun de l'insécurité et de lui permettre d'agir pour le Bien Commun, vers ses objectifs partagés

La France et les français doivent être conscients des défis à relever et en même temps reprendre confiance dans leurs atouts, puiser dans leur culture, leur génie propre. Demain c'est à eux de le construire.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
71	Etes-vous d'accord pour enseigner à l'école le « récit national », en histoire, pour prendre conscience du travail de construction conduit par les Français aussi loin que nous remontions dans notre histoire ?			Je souhaite défendre la vision que donne Emmanuel Macron du « récit national ». Pour moi, il ne faut pas le traiter comme un « roman totalitaire », comme une vérité d'Etat qui doit être enseignée à nos élèves sans aucun recul. Sa connaissance doit être faite, mais avec les nuances qu'il convient.
72	Etes-vous d'accord pour fixer des limites strictes à l'endettement national laissé aux générations suivantes ? Celles-ci ne devront supporter aucune charge autre que celle liée à des investissements d'infrastructure dont elles auront encore le bénéfice.			Ne pas léguer une dette insoutenable à nos enfants est l'un des deux objectifs du programme de finances publiques que je soutiendrai.